



Défis de l'organisation des pêcheurs continentaux au Bénin

F. Hounkponou, D. Houessou, F. Thoto
Août 2018

Résumé

Au Bénin, malgré les accords concrets entre pêcheurs continentaux sur la pêche, il y a un nombre élevé de conflits. Dans 50% de ces conflits, il y a eu une altercation violente où des membres de la communauté ont eu besoin de soins médicaux ou ont été tués. C'est une indication claire que la gestion des ressources communes ne fonctionne pas bien. De même, 63% des pêcheurs indiquent qu'ils n'appartiennent pas à une association, alors que 20% appartiennent à un groupe informel. Cette mauvaise organisation parmi les pêcheurs a pour cause la méfiance au sein des communautés, illustrée par le pourcentage élevé (91%) de pêcheurs qui font plus confiance aux membres de leurs propres familles qu'aux

membres de leurs communautés. Pour cela, un dialogue constructif entre les communautés des pêcheurs et les autorités locales et nationales est nécessaire pour mettre en place une plateforme bien établie où les pêcheurs peuvent exprimer leurs besoins, sont activement impliqués dans la formulation des politiques et reçoivent des retours réguliers de leur association concernant leurs propositions. Le renforcement de la sensibilisation des pêcheurs continentaux sur la coopération et ses avantages est important pour améliorer leurs revenus et conditions de vie ; et la sensibilisation des pêcheurs sur la réglementation de la pêche est indispensable pour éviter la surexploitation des ressources en eaux au Bénin.

Background

Les lacs du Bénin sont des écosystèmes vastes et indivisibles dont les processus de régénération sont complexes, souvent méconnus et remplis d'interactions entre de multiples parties prenantes. Comme les processus de régénération des lacs fonctionnent à un niveau supérieur et ne sont pas sujet à l'autorégulation par des mécanismes de marché (prix), une action collective est nécessaire pour éviter la tragédie des biens communs. Par conséquent, de nombreuses communautés de pêcheurs réglementent les activités de pêche par le biais d'accords opérationnels, en plus des contrôles sociaux. Olomola (1993) a constaté que les régimes de gestion de la propriété commune dans les communautés de pêcheurs continentaux traditionnels au Nigeria sont plus efficaces que la privatisation ou le contrôle public. Berkes (1985) a quant à lui constaté que les lacs canadiens sont gérés avec succès lorsque les pêcheurs se mettent d'accord sur des droits de propriété limités. En revanche, des institutions défailtantes qui affaiblissent la gestion des biens communs peuvent sérieusement menacer leur utilisation à long terme et pourraient déclencher des conflits qui ravagent les communautés concernées. Cette note de politique aborde le niveau d'organisation des communautés de pêcheurs au Bénin afin de formuler des recommandations.

1 Comment fonctionnent les pêcheurs continentaux au Bénin ?

Au Bénin, 65 % des pêcheurs mènent leurs activités de pêche, seuls et ne dépendent pas d'autres pêcheurs. Ils utilisent une gamme variée d'engins et de techniques de pêche: acadja, medokpokonou, balance à crabe, pêche en ligne. Les acadjas constituent la technique de pêche la plus importante et incontestablement la base des productions élevées du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo. En moyenne, les pêcheurs possèdent chacun un acadja, soit 68% qui sont propriétaires depuis dix ans. L'emplacement des acadjas sur les eaux continentales est considéré comme des droits traditionnels qui sont transférés d'une génération à l'autre et la propriété des lieux est considérée comme un droit par les propriétaires. La taille de ces acadjas varie de 0,25 à plus de 1 ha. La plupart des pêcheurs (54%) récoltent leur acadja une fois

par an, 21% une fois tous les deux ans et 16% tous les trois ans. Le medokpokonou par contre est récolté plusieurs fois par an, 54% des répondants ont indiqué qu'ils ont récolté moins de 200 fois par année. Cet engin de pêche est un système particulièrement exigeant en main d'œuvre en raison de ses multiples récoltes par an.

2 Comment sont organisés les pêcheurs au Bénin ?

Les pêcheurs ont su traditionnellement élaborer des règles qui régissent le partage des ressources en eaux. Puisqu'ils ne peuvent développer leurs activités de pêche partout sur le lac, la plupart des pêcheurs se réfèrent à des accords au niveau communautaire, par contre 19% des enquêtés ont indiqué qu'ils ont des accords au niveau individuel. Il y a un nombre limité d'accords avec les autorités gouvernementales (8%). Les pêcheurs sont punis lorsqu'ils mènent des activités dans des zones interdites. Dans les investigations, 11% des pêcheurs ont répondu qu'ils reçoivent une amende (qu'ils payent en espèce) ou sont sujets à l'humiliation publique. Ces infractions sont sources de conflits entre membres d'une même communauté et ceux d'autres communautés.

Dans 50% des conflits avec les membres de leurs propres communautés au sujet de l'utilisation des ressources en eaux, il y a eu une altercation violente où des individus étaient admis aux soins médicaux ou ont été tués. Les pêcheurs ont indiqué que dans 87% des cas, le conflit était réglé, mais 7% ont indiqué que le conflit était en cours de médiation. Dans 52% des cas, le chef de la communauté locale a joué le rôle de médiateur, tandis que les personnes âgées (13%) et les autorités locales (13%) ont également activement participé au règlement des conflits. Ces résultats sont presque identiques pour les conflits avec les membres d'autres communautés. 81% des pêcheurs font plus confiance à leurs familles qu'aux membres de leurs propres communautés. 63% des pêcheurs ont indiqué ne pas appartenir à une organisation. Manifestement, il y a un manque de cohérence et de motivation entre les pêcheurs pour s'organiser. Les groupes ne sont pas reconnus et l'initiative d'organiser un groupe de pression ou d'intérêt est largement absente.

Conclusion et recommandations

Le fonctionnement et le niveau d'organisation des pêcheurs au Bénin révèlent que les pêcheurs sont faiblement organisés dans leurs activités. Bien que des règles traditionnelles soient bien définies entre eux, l'infraction de ces règles comme, par exemple, le développement des activités de pêche dans des zones interdites, est courante au sein de leurs communautés. Parfois, ces infractions sont sources de conflits entre les membres d'une même communauté et avec ceux d'autres communautés. Pour cela :


- Un dialogue constructif entre les communautés des pêcheurs et les autorités locales et nationales est nécessaire pour mettre en place une plateforme bien établie où les pêcheurs peuvent exprimer leurs besoins en temps opportun, sont activement impliqués dans la formulation des politiques et reçoivent des retours réguliers de leur association concernant leurs propositions ;
- Le renforcement de la sensibilisation des pêcheurs continentaux sur la coopération et ses avantages est importante pour améliorer leurs revenus et conditions de vie ; et
- Le renforcement de la sensibilisation des pêcheurs continentaux sur la réglementation de la pêche est indispensable pour éviter la surexploitation des ressources en eaux au Bénin.

Références Bibliographiques

- Sonneveld B., Thoto F. et Houessou D. (2018). Que veut le pêcheur ? Rapport de recherche sur les pêcheurs autour du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo, Bénin. *Amsterdam Centre for World Food Studies/Athena Institute, Vrije Universiteit Amsterdam*, Pays-Bas; Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED), Bénin.

Remerciements: Cette note de politique est un produit de connaissance du Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) co-développé avec le *Amsterdam Center for World Food Studies* avec le soutien financier de l'Organisation Néerlandaise pour la Recherche Scientifique (NWO-WOTRO).

Vous pouvez télécharger les publications de ACED sur

 <https://www.aced-benin.org/fr/publications>

Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable

BP 660 Abomey-Calavi, Bénin

T +(229)69362121

E contact@aced-benin.org